



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports
Office fédéral du sport OFSPO

Macolin, novembre 2017

Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives

Rapport sur les résultats de la consultation

Le présent rapport est disponible dans les trois langues officielles à l'adresse suivante:

<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/ind2016.html#DDPS>

1 Contexte

Le 19 septembre 2016, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, les associations faîtières de l'économie suisse et les autres milieux intéressés au sujet de l'approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (ci-après: «la convention»). Sur décision du Conseil fédéral, la documentation relative à cette procédure de consultation a été publiée sur le site Internet de la Chancellerie fédérale et de l'Office fédéral du sport (OFSP). Les participants à la consultation¹ en ont été dûment informés.

La consultation a pris fin le 23 décembre 2016.

2 Remarques préliminaires

Outre les cantons, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi que 93 organisations et associations intéressées ont participé à la consultation, ce qui porte le nombre total de participants à 121. Ceux-ci ont émis en tout 51 prises de position².

Les participants à la consultation sont désignés le plus souvent par des abréviations (cf. annexe 5.2). Pour des raisons pratiques, les institutions qui n'avaient pas d'abréviation officielle ou dont les abréviations pouvaient prêter à confusion sont désignées par des abréviations spécialement créées.

L'ordre dans lequel sont présentées les prises de position ne traduit aucune appréciation de leur contenu.

3 Evaluation générale du projet

La quasi-totalité des participants à la consultation saluent l'approbation de la convention et lui donnent leur feu vert, pratiquement sans réserve. Seule l'Union démocratique du centre (UDC) rejette la convention.

4 Résultats détaillés

Cantons

ZH donne son aval à l'approbation de la convention en précisant que, lors de la consultation sur la révision de la loi sur les jeux d'argent, ZH avait approuvé les dispositions proposées en vue de la mise en œuvre de la convention et du transfert des tâches liées à la lutte contre la manipulation de compétitions sportives à l'autorité intercantonale d'exécution, la Comlot, qui en découleraient.

BE approuve l'arrêté fédéral prévu, considérant que la lutte contre la manipulation de compétitions sportives sert l'éthique et la sécurité dans le sport.

LU approuve le projet sur le fond mais demande que le financement des tâches de surveillance et d'exécution qui seront transférées à la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot) ne soit pas mis à la charge des cantons. LU se prononce également contre l'augmentation du budget de la Comlot évoquée dans le message concernant la loi fédérale sur les jeux d'argent.

UR et **OW** approuvent la convention.

SZ salue la convention, soulignant que les structures nécessaires existent d'ores et déjà et/ou que des structures allant dans le même sens sont prévues, de sorte que les dispositions finales

¹ Cf. liste à l'annexe 1

² Cf. liste à l'annexe 2

de la convention n'engendrent pas d'obligation supplémentaire pour la Suisse et que son approbation n'aura pas de conséquences particulières pour les cantons.

NW soutient le projet mais renonce à s'exprimer sur le fond en raison de la compétence fédérale.

GL considère que la lutte contre la manipulation de compétitions sportives est un sujet important et soutient les efforts en faveur d'un sport équitable. GL approuve par conséquent l'arrêté.

ZG renonce à prendre position.

FR salue le principe de la convention et l'engagement pris par les signataires. FR recommande que la Suisse ratifie la convention afin que celle-ci puisse entrer rapidement en vigueur.

BS salue la convention sur le fond et souligne que du point de vue de la politique du sport, BS soutient tous les efforts en faveur d'un sport éthique et sûr. BS précise que par suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent, l'autorité intercantonale de surveillance et d'exécution (la Comlot, déjà en place) verra son budget augmenter. Cela facilitera la poursuite et la répression des jeux d'argent illégaux. Simultanément, le «système Swisslos» qui prédomine en Suisse alémanique dans le domaine des paris sportifs sera ainsi durablement protégé.

BL avalise totalement l'approbation de la convention. BL considère que l'intégrité et les principes éthiques du sport sont les pierres angulaires de la vie en société et qu'il faut les conserver et les consolider à l'aide de mesures appropriées.

SH salue la ratification de la «Convention de Macolin», arguant que celle-ci améliore considérablement la lutte contre la manipulation de compétitions sportives. SH renvoie également à la prise de position de la Comlot.

AR salue l'approbation de la convention. Celle-ci est une étape importante sur la voie d'une unité internationale dans la lutte contre la manipulation de compétitions sportives. AR fait également observer que les effets de la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent ne sont pas encore connus. Dans l'ensemble, des conséquences financières positives pour les cantons sont escomptées.

AI donne son aval à l'approbation de la convention, se réjouissant que le Conseil de l'Europe et la Confédération s'attaquent au problème de la manipulation de compétitions sportives.

SG salue la convention, qui promeut la collaboration des différents acteurs dans le domaine du sport et des paris sportifs et vise à créer des sanctions pénales efficaces contre la manipulation de compétitions. Ce faisant, elle tient compte des principes de la protection des données.

GR préconise l'approbation de la «Convention de Macolin» et salue les efforts internationaux visant à prévenir, détecter et sanctionner la manipulation de compétitions sportives, à améliorer l'échange d'informations et à promouvoir la coopération nationale et internationale entre les autorités compétentes, ainsi qu'avec les organisations impliquées dans le sport et dans les paris sportifs. Concernant la transposition de la «Convention de Macolin» dans le droit suisse, GS adhère pleinement aux recommandations de Transparency.

AG et **SO** saluent la convention, précisant que, du point de vue de la politique sportive, ils soutiennent tous les efforts en faveur de l'éthique et de la sécurité dans le sport.

TG salue le fait que le Conseil de l'Europe s'occupe de la question de la manipulation de compétitions sportives et préconise l'approbation de la convention.

TI souligne l'importance de la convention pour l'unité internationale dans la lutte contre le problème de la manipulation de compétitions sportives. Eu égard en particulier au caractère non contraignant des art. 9 et 11 de la convention, TI déplore que la convention s'avère plutôt sans effet. TI propose en outre que le Conseil fédéral mette tout en œuvre pour qu'elle soit complétée par une liste positive des types de compétitions qui se prêtent le plus aux manipulations. C'est par exemple le cas des compétitions dont le résultat dépend du comportement d'une seule personne.

VD préconise la ratification de la convention. VD fait sien l'écrit de son ministère public, qui fait valoir qu'il conviendrait de classer la corruption privée selon les art. 322^{octies} et 322^{novies} du Code pénal et la manipulation de compétitions sportives au sens du futur art. 25a, al. 1 et 2 de la loi sur l'encouragement du sport parmi les délits.

VS salue l'approbation de la convention. La manipulation de compétitions sportives constitue, avec le dopage, la plus grande menace pour le sport et l'éthique du sport. Toutes les fédérations sportives internationales contactées par VS soutiennent la convention unanimement et sans réserve, d'autant que l'UEFA et le CIO ont fait partie du groupe de rédaction de celle-ci. VS précise qu'elles demandent à la Suisse de ratifier la convention afin qu'un grand nombre de pays européens lui emboîtent le pas et que celle-ci puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible.

NE insiste sur la menace que la manipulation de compétitions sportives fait courir au sport, raison pour laquelle elle adhère à la convention.

JU salue la convention et indique que compte tenu de son adoption par la Suisse, celle-ci se doit de la ratifier rapidement afin qu'elle puisse entrer en vigueur.

Partis

Le **PBD** soutient pleinement le projet, dans l'idée qu'il créera des sanctions pénales efficaces contre la manipulation de compétitions et qu'il améliorera la collaboration entre les acteurs concernés.

Le **PS** soutient vivement l'approbation de la convention, faisant siens les arguments de Transparency.

Le **PLR** approuve le projet sur le fond et fait observer qu'abritant le siège de nombreuses fédérations de sport internationales, la Suisse a un important rôle à jouer dans la lutte contre la manipulation de compétitions.

Le **PDC** adhère sur le fond à l'approbation de la convention mais considère que le moment de la consultation n'est pas idéalement choisi dans la mesure où les délibérations parlementaires relatives à la loi sur les jeux d'argent, qui contient les dispositions d'exécution, sont encore en cours.

L'**UDC** rejette le projet, considérant qu'il n'apporte rien, créant au contraire des obligations supplémentaires à la Suisse au regard du droit international ainsi qu'une nouvelle charge financière. Ces obligations nécessiteraient par ailleurs des mesures de sensibilisation d'une efficacité douteuse mais d'un coût bien réel.

Autres organisations intéressées

L'**UPS**, l'**Union des villes suisses**, l'**Association des communes suisses** et **Travail.Suisse** renoncent à prendre position.

L'**USAM** n'a pas de remarques à faire.

Rowing, l'**AFS**, la **SKF**, **Swimming**, **Sliding**, **Volley**, **Curling** et l'**ASP** soutiennent la convention et n'ont pas de remarques à faire. L'**ASF** souligne l'importance de ces nouveaux instruments, étant bien placée pour savoir, depuis l'«affaire Bochum» combien les instigateurs de manipulations de compétition s'appuient sur une organisation et un réseau international puissants pour réaliser des gains sur les paris.

Le **CIO** fait valoir les efforts qu'il a déployés dans la lutte contre les manipulations de compétitions. Il souligne cependant que le milieu sportif ne peut résoudre ce problème seul et qu'il a besoin pour cela du concours des États. Aussi le CIO salue-t-il la convention, considérant qu'il est crucial qu'elle entre rapidement en vigueur.

Les prestataires de paris **Swisslos** et **LoRo**, ainsi que **Sport-Toto** et **WLA**, approuvent pleinement le projet. De plus, **LoRo** et **WLA** saluent en particulier la mise en œuvre, prévue par la loi

sur les jeux d'argent, aussi bien des mesures préventives que des sanctions pénales prévues. LoRo et WLA insistent en particulier sur l'importance de la lutte contre les paris sportifs illégaux, de l'échange d'informations et de la coopération (internationale) de tous les services impliqués.

Transparency soutient l'approbation de la convention. Transparency déplore cependant deux lacunes qui perdurent dans la législation suisse, empêchant la mise en œuvre ou la pleine mise en œuvre des art. 7 et 8 de la convention. Transparency est d'avis qu'il convient d'obliger légalement les organisations sportives à prendre des mesures contre la manipulation de compétitions, par exemple en introduisant des codes de conduite. De plus, les organisations sportives devraient avoir l'obligation légale de publier leurs comptes.

Comlot salue la convention, se disant prête à reprendre les tâches de plateforme nationale énoncées dans la loi fédérale sur les jeux d'argent, que l'on pense lui attribuer. Cela nécessiterait cependant que ces tâches soient confirmées dans le cadre du concordat (Convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice de loteries et de paris exploités sur le plan intercantonal ou sur l'ensemble de la Suisse) et que les moyens nécessaires lui soient attribués. Comlot insiste également sur le rôle central qui incombe, d'une part, à l'OFSP, conformément à la loi sur l'encouragement du sport, d'autre part, aux autorités judiciaires, sur la base des dispositions pénales relatives à la lutte contre la manipulation de compétitions.

5 Annexes

5.1 Liste des destinataires de la consultation

1. Kantone / Cantons / Cantoni

Staatskanzlei des Kantons Zürich	Neumühlequai 10 8090 Zürich staatskanzlei@sk.zh.ch
Staatskanzlei des Kantons Bern Chancellerie d'Etat du canton de Berne	Postgasse 68 3000 Berne 8 info@sta.be.ch
Staatskanzlei des Kantons Luzern	Bahnhofstrasse 15 6002 Luzern staatskanzlei@lu.ch
Standeskanzlei des Kantons Uri	Rathausplatz 1 6460 Altdorf ds.la@ur.ch
Staatskanzlei des Kantons Schwyz	Regierungsgebäude Bahnhofstrasse 9 Postfach 1260 6431 Schwyz stk@sz.ch
Staatskanzlei des Kantons Obwalden	Rathaus 6061 Sarnen staatskanzlei@ow.ch
Staatskanzlei des Kantons Nidwalden	Dorfplatz 2 Postfach 1246 6371 Stans staatskanzlei@nw.ch

Regierungskanzlei des Kantons Glarus	Rathaus 8750 Glarus staatskanzlei@gl.ch
Staatskanzlei des Kantons Zug	Seestrasse 2 Regierungsgebäude am Postplatz 6300 Zug info@zg.ch
Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg	Rue des Chanoines 17 1701 Fribourg relations.exterieures@fr.ch
Staatskanzlei des Kantons Solothurn	Rathaus Barfüssergasse 24 4509 Solothurn kanzlei@sk.so.ch
Staatskanzlei des Kantons Basel-Stadt	Marktplatz 9 4001 Basel staatskanzlei@bs.ch
Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft	Regierungsgebäude Rathausstrasse 2 4410 Liestal landeskanzlei@bl.ch
Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen	Beckenstube 7 8200 Schaffhausen staatskanzlei@ktsh.ch
Kantonskanzlei des Kantons Appenzell Ausserrhoden	Regierungsgebäude 9102 Herisau Kantonskanzlei@ar.ch
Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden	Marktgasse 2 9050 Appenzell info@rk.ai.ch
Staatskanzlei des Kantons St. Gallen	Regierungsgebäude 9001 St. Gallen info.sk@sg.ch
Standeskanzlei des Kantons Graubünden	Reichsgasse 35 7001 Chur info@gr.ch
Staatskanzlei des Kantons Aargau	Regierungsgebäude 5001 Aarau staatskanzlei@ag.ch
Staatskanzlei des Kantons Thurgau	Regierungsgebäude Zürcherstrasse 188 8510 Frauenfeld staatskanzlei@tg.ch
Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino	Palazzo delle Orsoline 6501 Bellinzona can-scdds@ti.ch

Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud	Place du Château 4 1014 Lausanne info.chancellerie@vd.ch
Chancellerie d'Etat du Canton du Valais	Planta 3 1950 Sion Chancellerie@admin.vs.ch
Chancellerie d'Etat du Canton de Neuchâtel	Le Château Rue de la Collégiale 12 2000 Neuchâtel Secretariat.chancellerie@ne.ch
Chancellerie d'Etat du Canton de Genève	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3964 1211 Genève 3 service-adm.ce@etat.ge.ch
Chancellerie d'Etat du Canton du Jura	2, rue de l'Hôpital 2800 Delémont chancellerie@jura.ch
Konferenz der Kantonsregierungen (KdK) Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) Conferenza dei Governi cantonali (CdC)	Haus der Kantone Speichergasse 6, Postfach 3000 Bern mail@kdk.ch
Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren EDK Conférence Suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP	Haus der Kantone Speichergasse 6 Postfach 660 3000 Bern 7

2. In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell' Assemblea federale

Bürgerlich-Demokratische Partei BDP Parti bourgeois-démocratique PBD Partito borghese democratico PBD	Postfach 119 3000 Bern 6 mail@bdp.info
Christlichdemokratische Volkspartei CVP Parti démocrate-chrétien PDC Partito popolare democratico PPD	Generalsekretariat Klaraweg 6, Postfach 3001 Bern info@cvp.ch
Christlich-soziale Partei Obwalden csp-ow	Frau Linda Hofmann St. Antonistrasse 9 6000 Sarnen ch.schaeli@gmx.net
Christlichsoziale Volkspartei Oberwallis	Geschäftsstelle Postfach 132 3930 Visp info@cspo.ch

Evangelische Volkspartei der Schweiz EVP Parti évangélique suisse PEV Partito evangelico svizzero PEV	Nägeligasse 9, Postfach 3000 Bern vernehlmassungen@evppev.ch
FDP. Die Liberalen PLR. Les Libéraux-Radicaux PLR.I Liberali Radicali	Generalsekretariat Neuengasse 20, Postfach 3001 Bern jean-richard@fdp.ch hofer@fdp.ch
Grüne Partei der Schweiz GPS Parti écologiste suisse PES Partito ecologista svizzero PES	Waisenhausplatz 21 3011 Bern gruene@gruene.ch
Grünliberale Partei glp Parti vert'libéral pvl	Laupenstrasse 2 3008 Bern schweiz@grunliberale.ch
Lega dei Ticinesi (Lega)	Via Monte Boglia 3 Case postale 4562 6904 Lugano lorenzo.quadri@mattino.ch
Mouvement Citoyens Romand (MCR)	Case postale 1211 Genève 17 info@mcge.ch
Partei der Arbeit PDA Parti suisse du travail PST	Postfach 8640 8026 Zürich pdaz@pda.ch
Schweizerische Volkspartei SVP Union Démocratique du Centre UDC Unione Democratica di Centro UDC	Generalsekretariat Postfach 8252 3001 Bern info@svp.ch
Sozialdemokratische Partei der Schweiz SPS Parti socialiste suisse PSS Partito socialista svizzero PSS	Zentralsekretariat Spitalgasse 34, Postfach 3001 Bern verena.loembe@spschweiz.ch

3. Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete / associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni delle città e delle regioni di montagna

Association des communes suisses	Laupenstrasse 35 3001 Berne verband@chgemeinden.ch
----------------------------------	--

Union des villes suisses	Monbijoustrasse 8, Case postale 3001 Berne info@staedteverband.ch
Groupement suisse pour les régions de montagne	Seilerstrasse 4, Case postale 3001 Berne info@sab.ch

4. Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faitières de l'économie qui œuvrent au niveau national/ associazioni mantello nazionali dell'economia

economiesuisse Verband der Schweizer Unternehmen Fédération des entreprises suisses Federazione delle imprese svizzere Swiss business federation	Hegibachstrasse 47 Postfach 8032 Zürich info@economiesuisse.ch bern@economiesuisse.ch
Schweizerischer Gewerbeverband (SGV) Union suisse des arts et métiers (USAM) Unione svizzera delle arti e mestieri (USAM)	Schwarztorstrasse 26 Postfach 3001 Bern info@sgv-usam.ch
Schweizerischer Arbeitgeberverband Union patronale suisse Unione svizzera degli imprenditori	Hegibachstrasse 47 Postfach 8032 Zürich verband@arbeitgeber.ch
Schweiz. Bauernverband (SBV) Union suisse des paysans (USP) Unione svizzera dei contadini (USC)	Laurstrasse 10 5201 Brugg info@sbv-usp.ch
Schweizerische Bankiervereinigung (SBV) Association suisse des banquiers (ASB) Associazione svizzera dei banchieri (ASB) Swiss Bankers Association	Postfach 4182 4002 Basel office@sba.ch
Schweiz. Gewerkschaftsbund (SGB) Union syndicale suisse (USS) Unione sindacale svizzera (USS)	Monbijoustrasse 61 Postfach 3000 Bern 23 info@sgb.ch
Kaufmännischer Verband Schweiz Société suisse des employés de commerce Società svizzera degli impiegati di commercio	Hans-Huber-Strasse 4 Postfach 1853 8027 Zürich ste-phan.alexander@kfmv.ch Manuel.Keller@kfmv.ch
Travail.Suisse	Hopfenweg 21 Postfach 5775 3001 Bern info@travailsuisse.ch

5. Interessierte Organisationen / organisations concernées / ambienti interessati

Swiss Olympic Association	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Olympic Athletes Commission (SOAC)	M. Marc Schneeberger Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Aero-Club de Suisse	Lidostrasse 5 6006 Lucerne
Club Alpin Suisse CAS	Monbijoustrasse 61 Case postale 3000 Berne 23
Schweizerischer Amateurringerverband	c/o Daniel Hüsler Rötelberg 6122 Menznau
Association suisse de tir à l'arbalète	c/o Gaby Nägeli Rankmattweg 17 4900 Langenthal
Swiss Athletics	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Badminton	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Baseball and Softball Federation	c/o Monique Schmitt Birmattstrasse 21 4106 Therwil
Swiss Basketball	Route d'Englisberg 5 Case postale 156 1763 Granges-Paccot
Swiss Sliding	Zürichstrasse 74 8340 Hinwil
Swiss Archery Association	c/o Maël Loretan Rte d'Anzère 8° 1974 Arbaz
Swiss Curling Association	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Cycling	Velodrome Suisse Sportstrasse 44 2540 Grenchen
Swiss Dance Sport Federation	c/o Herbert Waller Alpenblick 6 6330 Cham
Swiss Ice Hockey Federation	Flughofstrasse 50

	8152 Glattbrugg
Swiss Ice Skating	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss-Fencing	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Association suisse de football	Worbstrasse 48 3074 Muri b. Bern
Association suisse de golf	Place de la Croix-Blanche 19 1066 Epalinges
Fédération suisse de handball	Tannwaldstrasse 2 Case postale 1750 4600 Olten
Fédération suisse du sport universitaire	Université de St-Gall Dufourstrasse 50 9000 St-Gall
Swiss Hockey	Grisigenstrasse 6 6048 Horw
Fédération suisse de hornuss	Geschäftsstelle EHV Ersingerstrasse 32 3422 Kirchberg
Fédération suisse de inline hockey	c/o Manuel Suter Am Bach 2 5643 Sins
Fédération suisse de judo & ju-jitsu	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Fédération suisse de canoë-kayak	Rüdigerstrasse 10 8045 Zurich
Swiss Paralympic Committee (SPC)	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Karatedo Confederation	c/o Marcel Suri Megglete 3 1792 Cordas
Swiss Karate Federation	c/o Marianne Furrer Luzernerstrasse 82 6010 Kriens
Swiss Orienteering	Geschäftsstelle Krummackerweg 9 4600 Olten
Pentathlon Suisse	c/o Peter Burger Brunnadernrain 3 3006 Berne
Association suisse des paraplégiques	Rollstuhlsport Schweiz Kantonsstrasse 40 6207 Nottwil
Fédération suisse des sports équestres	Papiermühlestrasse 40H

	3000 Berne 22
PluSport – Sport Handicap Suisse	Chriesbaumstrasse 6 8604 Volketswil
Fédération suisse de rink-hockey	Geschäftsstelle Kreuzackerweg 16 3250 Lyss
Fédération suisse de roller skating	c/o G. Egli August Müllerstrasse 7 8134 Adliswil
Swiss Rowing	Brünigstrasse 182 A 6060 Sarnen
Fédération suisse de rugby	Rue Beau-Séjour 15 1003 Lausanne
Swiss Sailing	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Fédération sportive suisse de tir	Lidostrasse 6 6006 Luzern
Swiss Swimming	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Association fédérale de lutte suisse	c/o Rolf Gasser Rumendingenstrasse 1 3423 Ersigen
Swiss Ski	Worbstrasse 52 Postfach 252 3074 Muri b. Bern
Sport Union Schweiz	Rüeggisingerstr. 45 6020 Emmenbrücke
Fédération suisse de squash	Sihltalstrasse 63 8135 Langnau am Albis
Fédération suisse de taekwondo	c/o Walid Younes Chemin Neuf 6 1028 Préverenges
Association suisse de tir à la corde	c/o Ursula Gander Parkettistrasse 4 6374 Buochs
Swiss Tennis	Roger-Federer-Allee 1 Case postale 2501 Bienne
Swiss Table Tennis	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Triathlon	Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Fédération suisse de gymnastique	Case postale 5001 Aarau

Swiss Unihockey	Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen
Swiss Volley	Zieglerstrasse 29 3000 Bern 14
Fédération suisse de ski nautique et wakeboard	Chemin du Mont-de-Fourches 13B 1162 St. Prex
Antidoping Suisse	Eigerstrasse 60 3007 Berne
Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Sportämter ASSA	Sportamt der Stadt Bern Effingerstrasse 21 Postfach 8125 3001 Bern
Société de la Loterie de la Suisse romande	Avenue de Provence 14 Case postale 6744 1002 Lausanne
Société du Sport-Toto	Lange Gasse 10, Case postale 4002 Bâle
swiss coach	Dorfstrasse 27 Postfach 321 6043 Adligenswil
SwissTopSport	c/o atworx AG Gewerbstrasse 6 6330 Cham
Swisslos Loterie Intercantonale	Lange Gasse 20 4002 Bâle
Comité international Olymique CIO	Route de Vidy 9 1007 Lausanne
Fédération Internationale de Football Association FIFA	FIFA-Strasse 20 8044 Zurich
Fédération International du Ski FIS	Marc Hodler House Blochstrasse 2 3653 Oberhofen
International Ice Hockey Federation IIFH	Brandschenkenstrasse 50 Case postale 1817 8027 Zurich
Tribunal Arbitral du Sport TAS/CAS	Château de Béthusy Avenue de Beaumont 2 1012 Lausanne
Union Cycliste Internationale UCI	Ch de la Mêlée 12 1860 Aigle
Union des Associations Européennes de Football UEFA	Route de Genève 46 1260 Nyon

5.2 Liste des participants à la procédure de consultation et abréviations correspondantes

Canton de Zurich	ZH
Canton de Berne	BE
canton de Lucerne	LU
Canton d'Uri	UR
Canton de Schwyz	SZ
Canton d'Obwald	OW
Canton de Nidwald	NW
Canton de Glaris	GL
Canton de Zoug	ZG
Canton de Fribourg	FR
Canton de Soleure	SO
Canton de Bâle-Ville	BS
Canton de Bâle-Campagne	BL
Canton de Schaffhouse	SH
Canton d'Appenzell Rhôdes-Extérieures	AR
Canton d'Appenzell Rhôdes-Intérieures	AI
Canton de St-Gall	SG
Canton des Grisons	GR
Canton d'Argovie	AG
Canton de Thurgovie	TG
Canton du Tessin	TI
Canton de Vaud	VD
Canton du Valais	VS
Canton de Neuchâtel	NE
Canton du Jura	JU
Parti bourgeois-démocratique PBD	PBD
Parti démocrate-chrétien PDC	PDC

Union Démocratique du Centre UDC	UDC
PLR. Les Libéraux-Radicaux	PLR
Parti Socialiste Suisse PSS	PSS
Association des communes suisses	ACS
Union des villes suisses	UVS
Union suisse des arts et métiers	USAM
Union patronale suisse	UPS
Travail.Suisse	Travail.Suisse
Swiss Curling Association	Curling
Association suisse de football	ASF
Swiss Karate Federation	SKF
Association suisse des paraplégiques	ASP
Swiss Rowing	Rowing
Fédération suisse de natation (swiss swimming)	Swimming
Swiss Sliding	Sliding
Swiss Volley	Volley
Société de la Loterie de la Suisse romande	LoRo
Société du Sport-Toto	Sport-Toto
Swisslos Loterie Intercantonale	Swisslos
Comité internationale Olympique	CIO
World Lottery Association	WLA
Commission des loteries et paris	Comlot
Transparency International	Transparency
Ministère public du canton de Vaud	Ministère public VD